

COMPARATIVE HEALTH LAW

Directrice : Lydia MORLET-HAÏDARA

PRÉSENTATION

Le parcours Comparative health law est co-habilité avec deux universités étrangères également leaders en droit de la santé : l'Université de Neuchâtel (Suisse) et King's College London (Royaume-Uni). Cette spécialité vise à permettre à des étudiants juristes d'accéder à une formation leur offrant une vision comparée du droit de la santé. Il s'agit d'un diplôme bilingue français-anglais. La formation permet aux étudiants de passer un semestre à Paris, un à Neuchâtel et un à Londres, avant de terminer par un stage et la rédaction d'un mémoire.

Ce Master permettra d'ouvrir les portes aux étudiants de toutes les professions juridiques relatives au droit de la santé tant au niveau national, qu'europpéen et international. Les étudiants qui suivront ce Master bénéficieront d'un enseignement du plus haut niveau, dispensé en français et en anglais, qui leur permettra d'appréhender d'autres systèmes juridiques et d'autres systèmes de santé publique. A travers les semestres passés successivement à Paris, Neuchâtel et Londres, ils auront en outre l'opportunité de découvrir d'autres cultures et d'acquérir l'ouverture d'esprit et la flexibilité indispensables à l'avancement d'une carrière dans le monde professionnel actuel.

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS

A l'issue de la formation, les diplômés du parcours Comparative health law auront acquis une bonne connaissance de l'environnement international de la santé et des systèmes de santé étrangers leur permettant de mener des analyses comparées sur des problématiques spécifiques du droit de la santé. Ils auront en outre acquis des compétences linguistiques leur permettant d'être des juristes opérationnels en droit de la santé aussi bien en langue anglaise qu'en langue française.

Les connaissances et compétences acquises ouvrent des débouchés professionnels dans l'administration en santé, les secteurs hospitaliers publics et privés, les cabinets de conseils, les organismes d'assurance-maladie obligatoire ou d'assurance santé complémentaire, les industries de santé, les agences et administrations sanitaires ou les organisations internationales spécialisées dans le champ de la santé. Les étudiants peuvent également souhaiter s'orienter dans le secteur de la recherche afin de réaliser une thèse de doctorat spécialement dans le domaine du droit de la santé.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale

Le parcours est structuré en quatre semestres s'étalant sur deux années de formation. Les enseignements du 1er semestre sont dispensés à Paris, les enseignements du second semestre sont dispensés à Neuchâtel. Les enseignements du troisième semestre sont dispensés à Londres. Pour le quatrième semestre, l'étudiant est tenu de rédiger un mémoire. Les enseignements ayant lieu en français et en anglais, le niveau minimum requis dans ces deux langues et le niveau C1. Un stage peut être effectué en M1 (2 mois minimum) et en M2 (durée variable).

À NOTER : Pour les deux semestres à l'étranger, les étudiants payeront leurs frais d'inscriptions dans l'université d'accueil et devront également être inscrits à Université de Paris pendant toute la durée du diplôme. À titre indicatif, les années passées, les droits d'inscription étaient de cet ordre :

- Entre 400 et 500€ au total à Université de Paris
- Entre 700 et 800 CHF (francs suisses) à l'Université de Neuchâtel
- Environ 3500£ à King's College London

Volume horaire : 319h (hors stage) en M1 et 60h (hors stage et mémoire) en M2.

Contact : international.droit@parisdescartes.fr

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
7 UE obligatoires	30	30
Normes sanitaires (20h)	6	6
Responsabilité en santé (27h)	4	4
Medical liability (15h)	3	3
Droit des malades : aspects de droit comparé (20h)	5	5
Droit des produits de santé (20h)	5	5
Les conférences de la globalisation de la santé (20h)	3	3
Financement et santé (15h)	4	4

SEMESTRE 2 (Neuchâtel)	ECTS	COEF.
4 UE obligatoires	26	26
Biotechnologies et environnement juridique des sciences de la vie (42h)	6	6
Droit international de la santé publique (28h)	8	8
Droit médical (56h)	8	8
Droit et progrès médical (28h)	4	4
1 UE au choix	4	4
Systèmes de soins et assurance maladie (28h)		
Droit du dopage (28h)		
UE stage		

SEMESTRE 3 (Londres)	ECTS	COEF.
3 UE obligatoires	30	30
Medical law at common law (20h)	10	10
Law and reproduction (20h)	10	10
Mental health Law : the civil context (20h)	10	10

SEMESTRE 4	ECTS	COEF.
Mémoire de recherche (dans une des trois universités, au choix)	30	30